

DOSSIER DE PRESSE



Lancement de la déconstruction de l'immeuble Marconi

Saint-Quentin











Déroulement de la manifestation

Lancement de la déconstruction de l'immeuble Marconi

Lundi 3 novembre 2025

11 h 00 Rendez-vous à l'angle des rues Hertz et Joliot Curie

11h 10 | Allocutions

Frédérique Macarez

Maire de Saint-Quentin Présidente de l'Agglomération du Saint-Quentinois

Thomas Codron

Directeur territorial de Partenord Habitat

11h 30 | Coup de godet sur l'immeuble Marconi

11h40 | Moment de convivialité

Sommaire

Saint-Quentin:

lancement de la déconstruction des 111 logements de l'immeuble Marconi

p. 4

Les entreprises intervenantes

p. 7

Partenord Habitat

p. 8

Saint-Quentin : lancement de la déconstruction des 111 logements de l'immeuble Marconi



Une opération de renouvellement urbain

Le quartier Europe à Saint-Quentin fait l'objet d'une transformation en profondeur dans le cadre du Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU), piloté par la Ville, l'Agglomération du Saint-Quentinois et leurs partenaires, notamment Partenord Habitat.

Conçu dans les années 1960-1970, ce quartier reflète l'urbanisme de l'après-guerre, marqué par de grands ensembles, une urbanisation élevée et une forte densité, en contraste avec les quartiers pavillonnaires alentour. Avec le temps, cette configuration a généré de nombreuses fragilités urbaines et sociales : enclavement, vétusté du bâti, inadéquation des logements aux besoins actuels, précarité économique et perte d'attractivité résidentielle.

Signée le 20 novembre 2021, la convention pluriannuelle du NPNRU de Saint-Quentin prévoit une requalification globale du quartier Europe, articulée autour de trois priorités :

- L'amélioration durable du cadre de vie ;
- La requalification du tissu urbain ;
- La modernisation des équipements collectifs.

Déconstruction de 143 logements Marconi-Calmette

Parmi les secteurs les plus concernés, figure l'îlot Marconi-Calmette, situé à l'entrée Ouest du quartier Europe. Ce secteur présente :

- Une densité bâtie importante, dont deux immeubles collectifs visés par la démolition (un bâtiment courbe de 32 logements et commerces en RDC une barre R+12 de 111 logements);
- Une forte sous-occupation (près de 30 % de ménages isolés);
- Une population vieillissante (plus de 30 % de lo-

cataires de plus de 65 ans);

• Une précarité sociale marquée (plus de 80 % des foyers sous plafonds PLUS, majoritairement bénéficiaires de l'APL).

Face à ce constat, l'îlot Marconi-Calmette a été identifié comme opération prioritaire du NPNRU. L'objectif est clair : redonner cohérence urbaine et qualité de vie à cette entrée de ville en agissant sur la morphologie de l'îlot, les mobilités et les espaces publics. L'intervention sur cet ilot s'inscrit également dans un projet plus large d'aménagement du secteur Pompidou-Schuman, incluant la revalorisation des accès au lycée Condorcet et la requalification des rues Hertz et Joliot-Curie.

En parallèle, le programme prévoit la reconstitution des équipements techniques impactés :

- Deux sous-stations de chauffage,
- Un transformateur EDF,
- Une station de surpression d'eau potable.

La déconstruction suit deux grandes étapes :

- 1. Phase préparatoire : désamiantage, curage, déplombage, purge des annexes ;
- 2.Phase de démolition : déconstruction, évacuation et traitement des matériaux.

L'opération de démolition des 143 logements et commerces en rez-de-chaussée a été engagée et concerne les numéros 2, 4, 6 et 8 rue Calmette, ainsi que les 5, 7 et 9 rue Marconi. (bâtiments R+4 à R+12, majoritairement composés de logements T2 à T4). Deux entreprises spécialisées ont été sélectionnées suite à un appel d'offres pour mener à bien cette opération (l'entreprise Midavaine pour le désamiantage et l'entreprise LORBAN pour la démolition).



Phase de relogement

Préalablement à la démolition, une phase de relogement s'est achevée en mars 2024. Elle a été conduite par Partenord Habitat, en partenariat avec la société POINFOR, en charge de l'accompagnement social.

Une enquête sociale a permis de mieux connaître les situations familiales et financières des locataires pour pouvoir mieux appréhender chaque situation et trouver la meilleure solution de relogement en tenant compte des souhaits de chacun. Partenord Habitat a pris en charge le cout des déménagements et pour les locataires âgés qui le souhaitaient, des déménageurs ont été mis à leur disposition pour la mise en carton de leurs effets personnels jusqu'à l'installation dans leur nouveau logement. Au fur et à mesure des relogements, certaines familles ont également pu obtenir un accompagnement social renforcé ce qui a permis de les aider sur une plus longue durée notamment pour des mises à jour administratives.

Réhabilitation de 464 logements quartier Europe

En parallèle, Partenord Habitat s'est engagé dans un vaste chantier de réhabilitation de 464 logements au quartier Europe (1-3-11-13 Marconi, 10 au 24 Calmette, 18 Buffon, 1-3-5, 2,4,6 Gay Lussac 1 et 2 Laplace, 2 Frères Lumières). La société BREZILLON lauréate de l'appel d'offres a démarré les travaux de réhabilitation en novembre 2024, ils s'achèveront fin 2026. Ces travaux de réhabilitation permettront d'améliorer les conditions de vie des locataires et d'améliorer la performance énergétique des bâtiments (atteinte de l'étiquette B) Au-delà de l'aspect thermique, il est à noter la mise en place d'ascenseurs sur certains bâtiments, la création de balcons et l'installation de panneaux photovoltaïques.

Lors des réunions publiques avec les locataires, plusieurs postes de dépenses ont été ajoutés à la suite de leurs demandes notamment la pose de volets roulants sur l'ensemble des pièces. L'objectif étant de réhabiliter avec et pour le locataire. Ces prestations complémentaires, thermiques ou qualitatives sont un vecteur nécessaire au changement d'image et de transformation du quartier. Elles apportent une amélioration du cadre de vie des locataires ainsi qu'un nouveau cycle de vie du bâti

Un aménagement global du quartier Europe

Au-delà du logement, le NPNRU prévoit une restructuration d'ensemble du quartier, conduite par la Ville de Saint-Quentin (requalification des entrées est et ouest du quartier, rénovation de l'avenue Schuman et de la trame viaire, réaménagement interne des îlots, création de places de stationnement résidentiel, sécurisation des abords des écoles, développement d'espaces verts, amélioration des itinéraires pour les mobilités douces.)

Calendrier de l'opération

L'ordre de service des travaux a été délivrée le 30 avril 2024 et la livraison prévisionnelle du chantier de déconstruction des 111 logements de l'immeuble Marconi est attendue pour le 31 décembre 2025, suivront la remise en état et le repli de chantier.

Un renouveau pour le quartier Europe

Ces diverses interventions de Partenord Habitat sur son patrimoine du quartier Europe permettront notamment de :

- Requalifier une entrée stratégique de la ville : transformer un carrefour routier en véritable espace urbain apaisé et paysager, valorisant l'image d'entrée du quartier Europe et de la ville.
- Ouvrir et désenclaver l'îlot Marconi-Calmette : créer des continuités piétonnes et visuelles grâce à la démolition de deux bâtiments emblématiques (32 et 111 logements) et au prolongement de la rue Hertz jusqu'à la rue Pompidou.
- Dédensifier et végétaliser : la création d'espaces verts multi-strates en cœur d'ilot améliorant le cadre de vie.
- Favoriser la mixité et la qualité résidentielle : repositionner le quartier comme un lieu de vie attractif, connecté et ouvert sur son environnement.
- Affirmer une gouvernance partenariale et participative : la Ville, l'Agglomération et Partenord Habitat engagent une démarche de co-construction avec les habitants, commerçants et acteurs locaux.

Le financement de l'opération

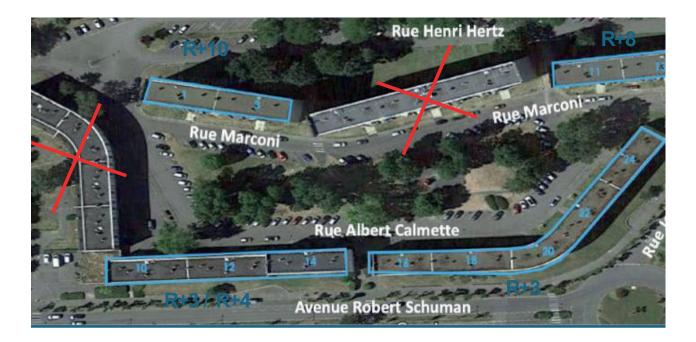
La déconstruction de l'immeuble Marconi représente une dépense de plus de 6,1 M€ pour laquelle Partenord Habitat a perçu une subvention ANRU de près de 4,4 M€.











Les entreprises intervenantes

Démolition

LORBAN TP

Désamiantage

MIDAVAINE

Maîtrise d'oeuvre

ETBE

CSPS

Contrôle G

AMO Amiante

Boomerang 4D

Partenord Habitat Une vocation centenaire

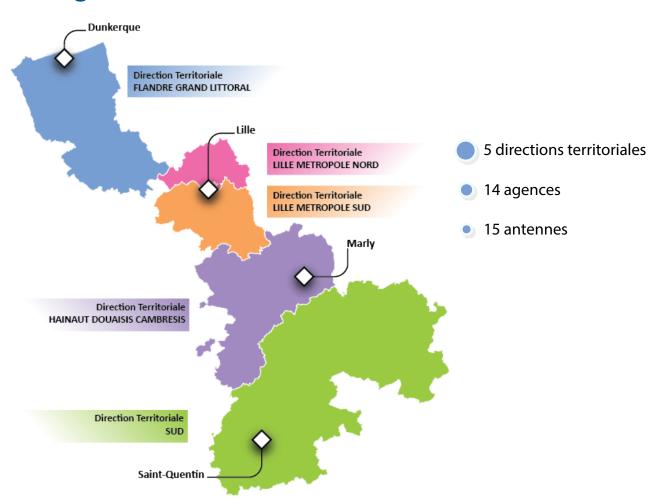


Créé il y a plus d'un siècle, Partenord Habitat est l'Office Public de l'Habitat (OPH) du Département du Nord. Il est présidé par Valentin Belleval, Vice-président du Conseil départemental du Nord. Présent sur l'ensemble du département et dans le territoire Saint-Quentinois, notre entreprise gère plus de 54 000 logements pour plus de 111 000 personnes logées. Partenord Habitat se mobilise au quotidien pour répondre en quantité et en qualité à la demande de logement social à l'échelle des départements du Nord et de l'Aisne.

Repères

- 111 000 locataires logés
- 892 salariés
- **54 176** logements et équivalents logements
- Chiffre d'affaires 2023 : **244 M**€
- Investissement 2023 : 177 M€
 - dont 92 M€ en production
 - et 85 M€ en réhabilitation

Une organisation ancrée dans les territoires







Contact presse :

Fabien Lapouge :Responsable communication externe - flapouge@partenordhabitat.fr - 06 46 77 79 91